

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_145 : AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LIGNIÈRES – PHASE 3 –
CASTELNAU DE LÉVIS – PLAN DE FINANCEMENT

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_145 : AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LIGNIÈRES – PHASE 3 – CASTELNAU DE LÉVIS – PLAN DE FINANCEMENT

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois procède au reprofilage et au recalibrage du chemin de Lignièrès sur la commune de Castelnau-de-Lévis. La phase 2 de cet aménagement a été réalisée en 2020. Dans la continuité de ces travaux, il convient de poursuivre la réfection du revêtement de cette voirie.

A l'issue des études de projet, le montant des travaux est évalué à 25 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

RECETTES HT		DEPENSES HT	
Aménagement du chemin de Lignièrès – Phase 3 – Castelnau de Lévis		Département	9 487,20 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	15 512,80 €
TOTAL	25 000 €	TOTAL	25 000,00 €

Il est proposé de solliciter une subvention auprès du Département du Tarn.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 juin 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération « Aménagement du chemin de Lignièrès sur la commune de Castelnau de Lévis » pour un montant de 25 000 €HT.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

RECETTES HT		DEPENSES HT	
Aménagement du chemin de Lignièrès – Phase 3 – Castelnau de Lévis		Département	9 487,20 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	15 512,80 €
TOTAL	25 000 €	TOTAL	25 000,00 €

SOLLICITE la subvention prévue au plan de financement auprès du Département du Tarn au titre du Fonds d'Aide à la Voirie d'Intérêt Local.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL